

Hector ROLLAND
DÉPUTÉ SORTANT
Conseiller Général - Maire de Moulins
Vice-Président de l'Amicale des Maires
Vice-Président National
du Comité de Liaison des Elus
Vice-Président des Elus Bourbonnais
Président du Syndicat à Vocation
Multiple Moulins - Yzeure - Avermes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Première Circonscription - MOULINS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

Union des Républicains pour le Progrès

Electrices, Electeurs,

Lors des investitures, ma candidature a été retenue par les trois partis de la Majorité, sans aucune hésitation, dès la première liste présentée portant sur cinquante noms.

Je crois que c'est une marque de confiance qui honore l'action que votre élu a menée à l'Assemblée Nationale depuis plus de quatre ans.

Afin que se poursuive cette action bénéfique dans tous les domaines, je fais appel à votre jugement.

Notre programme ne se lit pas dans un livre. Il se constate chaque jour dans la réalité, dans les profondes réformes qui ont modifié notre vie, dans la place que la France tient dans le monde. C'est sur les réalisations du passé que nous prenons l'élan pour l'avenir. La vigueur de notre croissance, notre volonté de lutter encore et toujours contre les inégalités sociales, contre l'inflation, contre l'injustice, parlent pour nous. Oui, nous voulons poursuivre l'équipement d'un pays qui a choisi avec la paix, l'entente et la coopération avec tous les peuples, d'assurer son propre bonheur. Ce bonheur là ne peut se mesurer seulement au volume des biens matériels. Il faut permettre le plein épanouissement des femmes et des hommes de notre pays. Voici quelques exemples de ce que la Majorité vous propose d'entreprendre dans la continuité de son action.

INDUSTRIALISATION :

Poursuite d'une politique dynamique de compétitivité de nos produits industriels qui a favorisé notre percée sur les marchés extérieurs et l'équilibre de nos échanges commerciaux, nous permettant de doubler nos exportations en 5 ans.

AGRICULTURE :

Poursuite de la rénovation rurale ; soutien des exploitations familiales ; achèvement des programmes d'équipement rural : eau potable, assainissement, électrification ; garantie des prix agricoles assurant une juste rémunération du travail ; organisation du travail rural afin de développer les temps de loisirs pour les agriculteurs, installation d'industries légères dans les cantons.

COMMERÇANTS ET ARTISANS :

Le régime de retraite des commerçants et artisans est en train de devenir identique à celui des salariés et fait appel à la solidarité nationale. Aide particulière aux commerçants âgés cessant leurs activités. Promotion de l'artisanat et du commerce indépendant (loi d'orientation du commerce) des petites et moyennes entreprises afin de leur permettre de mieux affronter la concurrence avec les autres formes de distribution.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

Développement des villes moyennes, aide spécifique sur l'équipement, la rénovation.

EQUIPEMENT :

L'effort déjà spectaculaire entrepris sera amplifié. **6 000 km d'autoroutes** en 1978 ; **l'automatisation du réseau téléphonique** sera totale dans 4 ans ; 4 millions d'abonnés supplémentaires ; **développement des équipements ferroviaires, routiers, aériens.**

LOGEMENT :

L'effort immense accompli depuis 1960, pour sortir de la crise, sera développé. L'extension de l'allocation logement aux personnes âgées, handi-

Suppléant
Jean PONCET
Agriculteur
Maire de Saint-Gérand-de-Vaux
Président du Groupement Agricole de Prévoyance et de Retraite de l'Allier
Président du Comité d'Organisation des Journées Agricoles du canton de Neuilly-le-Réal
Administrateur de C.U.M.A. et de la Caisse Locale de Crédit Agricole de Varennes-s-Allier



capés, mères célibataires et jeunes ménages et la rénovation de 200 000 logements par an par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat seront poursuivis. L'objectif global de 600 000 logements par an sera réalisé. Dans ce chiffre, la part de **maisons individuelles** ira croissant et des programmes prioritaires dans les villes, seront réservés aux jeunes ménages et aux personnes âgées.

EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE :

La formation professionnelle et la formation continue ont été une des plus grandes réformes de la législature. L'impulsion et les aides de l'Etat ont été décisives. Le plein emploi et le meilleur emploi seront poursuivis et renforcés.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Libre exercice du droit syndical ; métiers manuels revalorisés : des formules nouvelles pour limiter le travail à la chaîne, humaniser le travail.

REVENUS - SALAIRES - TRAITEMENTS - PARTICIPATION :

Poursuite et accentuation de l'effort d'amélioration des bas salaires. Achèvement avant 1975 de la mensualisation. Assurer aux fonctionnaires une croissance de leurs traitements. Réduction du taux de l'impôt pour les petits revenus. Poursuite de l'application du principe : « à revenu égal, impôt égal ».

LA CONDITION DE LA FEMME :

Poursuivre l'évolution très largement amorcée : facilité donnée aux femmes pour concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale (construction de 2 000 crèches et garderies), généralisation du travail à mi-temps.

LA FAMILLE :

Contrat de progrès avec les représentants des familles sera discuté en vue de garantir l'accroissement régulier des allocations, amélioration des aides aux handicapés.

LA SANTE :

L'action entreprise sera poursuivie. L'équipement hospitalier développé ; la recherche médicale intensifiée ; tout ceci dans le respect de la conception libérale de la médecine.

LES PERSONNES AGEES ET LES RETRAITES :

L'allocation minimum de vieillesse sera doublée avant 1978. L'aide à domicile sera intensifiée ; la gratuité des transports publics et des frais médicaux sera assurée pour les personnes âgées ; la revalorisation des pensions sera réalisée ; les Français qui désirent partir à la retraite dès 60 ans percevront une pension d'un montant équivalent à celui fixé actuellement à 65 ans.

EDUCATION NATIONALE :

Pour les jeunes : droits politiques à partir de 19 ans ; poursuivre l'adaptation des programmes et des méthodes ; réviser les modalités de formation des maîtres, ceux du secondaire en particulier ; assurer l'autorité des chefs d'établissements et des maîtres dans l'exercice des responsabilités incombant aux parents et aux enseignants ; nationaliser tous les C.E.S. et C.E.G., allégeant ainsi les charges des Communes ; réaliser la gratuité totale de l'enseignement obligatoire (livres de classes, fournitures, transports scolaires) ; accueillir dans des classes maternelles en milieu urbain et rural, les enfants à partir de 2 ans.

—o—

PAR L'ACTION QUE J'AI MENEE SUR LE PLAN NATIONAL, DEPARTEMENTAL, DE LA CIRCONSCRIPTION ET DE LA VILLE DE MOULINS,

J'AI LE SENTIMENT D'AVOIR ETE A L'EXEMPLE DE LA MAJORITE, UN PARLEMENTAIRE SERIEUX, SOLIDE, EFFICACE.

AFIN QUE SE CONTINUE LE DEVELOPPEMENT DE NOTRE DEPARTEMENT ET DE NOTRE PAYS,

JE VOUS DEMANDE DE FAIRE CONFIANCE A LA MAJORITE, EN VOTANT MASSIVEMENT LE 4 MARS AU PREMIER TOUR.

H. ROLLAND

Député Sortant, Conseiller Général, Maire de Moulins

et J. PONCET, Agriculteur, Maire de Saint-Gérand-de-Vaux, **SON SUPPLÉANT**

Vive la République !... Vive la France !....

Vu les Candidats :

IMP. P. GAUME - MOULINS